



PREMIERS REPÉRAGES SUR LES POLITIQUES DES CONSEILS RÉGIONAUX EN FAVEUR DU SPECTACLE VIVANT

Commanditaire :

Arcadi - Relais information et conseil

Partenaire :

Association des régions de France

Pilotage de l'étude :

Observatoire des politiques culturelles

Coordination scientifique :

Cécile Martin, directrice des études,
Observatoire des politiques culturelles

Réalisation :

Pascale Chaumet, chargée de mission,
Observatoire des politiques culturelles

Janvier 2008

Une étude pilotée par l’Observatoire des politiques culturelles

1 rue du Vieux-Temple 38000 Grenoble

Tel : 04 76 44 33 26

Site Internet : www.observatoire-culture.net

Directeur: Jean-Pierre Saez

Directrice des études : Cécile Martin

Chargée de mission études : Elisabeth Renau

Mai 2008

L’Observatoire des politiques culturelles tient tout particulièrement à remercier :

Jean-Claude Pompougnac, directeur d’Arcadi,

Françoise Billot, directrice du Relais information et conseil d’Arcadi,

Sylvie Robert, présidente de la commission culture de l’Association des régions de France,

Pascale Chaumet, chargée de mission,

ainsi que **tous les représentants des régions** qui ont répondu aux questionnaires, participé aux réunions de travail, et ont ainsi rendu cette enquête possible (voir liste en annexe).

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	7
FICHE DE PRESENTATION DE L'ENQUETE	9
INTRODUCTION.....	11
SYNTHÈSE DES ENTRETIENS REALISÉS AUPRÈS DES 22 CONSEILS REGIONAUX	17
Avant-propos méthodologique	19
La place du spectacle vivant dans la politique régionale	21
Les évolutions récentes en termes de choix de politique culturelle et de dispositifs	23
Les raisons qui ont motivé ces évolutions	26
La traduction budgétaire de ces évolutions	27
La collaboration avec d'autres directions régionales	28
Les dispositifs de soutien des régions au spectacle vivant	31
Les critères d'instruction	32
Les démarches d'évaluation	33
Le dispositif d'appel à projet	34
La prise en compte des réseaux professionnels	35
Le soutien à la mutualisation	35
Les labels régionaux du spectacle vivant	36
Les aides non financières	36
L'organisation du service spectacle vivant	37
La question de l'expertise artistique	38
La présence des agences régionales	39
La participation des régions aux EPCC	40
Les relations des régions avec les acteurs professionnels	40
La participation aux Coreps	41
La conduite de l'observation culturelle	41
La politique partenariale avec les autres collectivités	44
La politique régionale en faveur des festivals	47
Les festivals d'initiative régionale	48
Le budget global consacré aux festivals	49
COMPTE RENDU DES ENTRETIENS AVEC 22 REGIONS DE MARS A MAI 2007	51
Région ALSACE	53

Région AQUITAINE	63
Région AUVERGNE	73
Région BASSE-NORMANDIE	81
Région BOURGOGNE	89
Région BRETAGNE	97
Région CENTRE	109
Région CHAMPAGNE ARDENNE	117
Région CORSE	127
Région FRANCHE COMTE	135
Région HAUTE NORMANDIE	143
Région ILE DE FRANCE	153
Région LANGUEDOC ROUSSILLON	161
Région LIMOUSIN	169
Région LORRAINE	179
Région MIDI PYRENEES	189
Région NORD PAS-DE-CALAIS	201
Région PROVENCE ALPES COTE D’AZUR	209
Région PAYS DE LA LOIRE	217
Région PICARDIE	227
Région POITOU CHARENTES	237
Région RHONE ALPES	247
ANNEXES	259
TABLEAUX	273